



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/WP/L.122  
20 septembre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Groupe de travail du plan à moyen terme  
et du budget-programme  
Quarante-septième session  
Genève, 11-15 septembre 2006  
Point 4 de l'ordre du jour

**ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE**

**Conclusions concertées\***

**A. Évaluation approfondie du programme de coopération technique  
relatif à l'accèsion à l'OMC**

*Le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme,*

Ayant examiné l'évaluation approfondie du programme de coopération technique relatif à l'accèsion à l'OMC, publiée sous la cote TD/B/WP/190,

1. *Remercie* l'équipe indépendante d'évaluateurs de son rapport d'évaluation et le Gouvernement norvégien de sa contribution financière à l'évaluation, et *réitère* l'importance qu'il accorde au processus d'évaluation au sein de la CNUCED;

2. *Prend note* des vues exprimées par un certain nombre de pays bénéficiaires et des conclusions du rapport d'évaluation, et dans ce contexte, *se félicite* que la CNUCED ait fourni une assistance opportune, complète, répondant aux besoins des bénéficiaires et axée sur le développement dans son programme de coopération technique relatif à l'accèsion à l'OMC;

---

\* Adoptées par le Groupe de travail à sa séance plénière de clôture le jeudi 14 septembre 2006.

3. *Accueille avec satisfaction* les recommandations formulées dans le rapport d'évaluation et *prie* le Secrétaire général de la CNUCED de mettre en œuvre celles qui relèvent du mandat de la CNUCED;

4. *Demande* au Secrétaire général de la CNUCED de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre desdites recommandations à la prochaine session du Groupe de travail consacrée à la coopération technique;

5. *Prie* le Secrétaire général de la CNUCED de prendre des mesures concrètes afin qu'un appui intégral soit apporté à ces pays, notamment sous la forme d'une assistance après leur adhésion, que les ressources internes du programme d'assistance technique soient renforcées, et que la collaboration étroite avec l'OMC et les autres organisations compétentes soit poursuivie et accrue;

6. *Salue* les contributions versées par les donateurs à ce programme, et *encourage* la communauté des donateurs à accroître son appui financier au programme de coopération technique, notamment en s'efforçant d'assurer un financement constant et prévisible sur plusieurs années;

7. *Appelle* la communauté internationale à s'efforcer d'accroître la cohérence et la coordination dont les donateurs font preuve dans l'assistance au processus d'adhésion, en tenant compte de l'avantage comparatif de la CNUCED;

8. *Encourage* les pays bénéficiaires à s'impliquer davantage dans le processus d'adhésion, notamment en contribuant à la mise en œuvre du programme d'assistance le cas échéant;

## **B. Suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation externe indépendante des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux**

*Le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme,*

Ayant pris note du rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées dans l'évaluation des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux publiés l'année dernière sous la cote TD/B/WP/189,

9. *Prend note avec satisfaction* des progrès réalisés dans l'application de ces recommandations;

10. *Invite* le secrétariat de la CNUCED à poursuivre ses efforts dans ce sens;

11. *Prie* le secrétariat de la CNUCED de rendre compte des progrès accomplis à la prochaine session du Groupe de travail consacrée à la coopération technique.

-----